

CONSEIL MUNICIPAL 23 mai 2014

Nombre de Conseillers :

En exercice **15**
Présents **13**
Votants **13**

Le vendredi 23 mai 2014 à 20H30

Le conseil municipal de la commune de LE HINGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire

à la mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard BERHAULT, maire .

Date de convocation 18/05/2014

PRESENTS : BERHAULT Gérard , DENAIS Fabienne, BRUGALAY Jean Michel , LEBRETON Alain, ADAM Marcel, RIVOALLAN Marie Thérèse, FOSSANI Véronique , LETESTU Anne Marie, AUFRAY Claudine, TOUDIC Daniel, DE BRUYNE Fabrice

ABSENTS EXCUSES : PIEVACHE Alain procuration à BRUGALAY Jean Michel, TARDIVEL Patrick, DOUILLET LE FAOU Odile procuration à Gérard BERHAULT, FERREY GAUTIER Corinne,

Secrétaire : Anne Marie LETESTU

DINAN COMMUNAUTE – DESIGNATION DES REPRESENTANTS AU SEIN DES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES

Le conseil municipal désigne les représentants pour siéger aux différentes commissions communautaires :

- COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES :

Finances : Marie-Thérèse RIVOALLAN

Economie : Corinne FERREY GAUTIER

Environnement Déchets : Alain PIEVACHE

Eau et Assainissement : Marcel ADAM

Culture : Anne Marie LETESTU

Sports : Jean Michel BRUGALAY

Tourisme : Daniel TOUDIC

- GROUPE DE TRAVAIL

Urbanisme / Habitat : Alain LEBRETON

Petite Enfance : Odile DOUILLET LE FAOU

Education Environnement et Maison nature : Anne Marie LETESTU

Transports : Gérard BERHAULT

DESIGNATION DES MEMBRES DU CCAS

Annule et remplace la délibération du 22 avril 2014

Le conseil municipal décide de nommer 7 personnes du conseil et 7 personnes hors conseil, sous la présidence de Gérard BERHAULT:

Conseillers municipaux : Odile DOUILLET LE FAOU, Anne Marie LETESTU, Fabrice DE BRUYNE Fabienne DENAIS Claudine AUFRAY Marie Thérèse RIVOALLAN
Véronique FOSSANI

Le maire informe le conseil municipal des personnes hors conseil nommées :

Marie-Thérèse JOLIVET , Evelyne BISEUL, Patrick DESERT, Marie CHAMPALAUNE ,
Valérie LEBRANCHU, Marie-Françoise LUCAS, Anne- Marie DUFFROS

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION IMPOTS

Le conseil municipal propose 24 noms :

TITULAIRES

SUPPLEANTES

Domiciliés dans la commune

Claudine AUFRAY
Anne Marie LETESTU
Marcel ADAM
Marie-Thérèse RIVOALLAN
Daniel TOUDIC
Fabrice DE BRUYNE
Evelyne BISEUL
Marc ROUSSEAU
Alain PIEVACHE
Jean Charles LUCAS

Alain LEBRETON
Patrick TARDIVEL
Véronique FOSSANI
Fabienne DENAIS
Jacky DUFFROS
Gérard SAUNEUF
Bernard LEBRETON
Fabienne PEZERIL
Alain CHALARD
Jean-Pierre TROISDENIERS

Domiciliés Hors de la commune

Michel SAMSON
François FRERE

Alain PETIBON
Martine CHILOU

PERSONNEL – REFLEXION SUR LE RECRUTEMENT D'UN AGENT EN CONTRAT d'ACCOMPAGNEMENT A L'EMPLOI (CAE)

Le conseil municipal après en avoir délibéré valide le principe du recrutement d'un agent en contrat CAE pour une durée de six mois, une durée hebdomadaire de 24H00, s'adressant à une personne de plus de 50 ans.

FOYERS DES ASSOCIATIONS – ETUDE DES DEVIS

Le maire présente au conseil municipal les devis reçus en mairie concernant les travaux d'isolation des murs et des plafonds des locaux « Foyer des Associations ».

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, retient les offres les moins disantes à savoir :

- L'entreprise AMCI pour un montant de 6 226.42€ TTC pour les travaux d'isolation des murs
- L'entreprise SOQUET pour un montant de 3 976.54€ TTC pour l'isolation et la pose d'un faux plafond

GROUPE SCOLAIRE – RENOVATION DE MENUISERIE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de réaliser le changement des menuiseries extérieures de la classe maternelle.

LOTISSEMENT DE LA DANAVIERE – REALISATION D'UN PRET

Le maire informe le conseil municipal que le contrat de prêt réalisé auprès de Crédit agricole pour financer les travaux du lotissement de la Danavière est arrivé à échéance. Il doit être reconduit.

Après échange, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de retenir la proposition du CREDIT AGRICOLE des Côtes d'Armor dans les conditions de l'offre à savoir :

| | | |
|--------------------|---|---|
| Montant | : | 300 000 € |
| Taux | : | Euribor 3 mois + marge de + 2% |
| | | A titre indicatif indice avril 2014 : 0.33% |
| Différé en capital | : | 24 mois |
| Intérêts | : | Trimestriels |
| Commissions | : | 0.20% du capital emprunté |

Le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à contracter et régulariser l'acte de prêt conformément aux conditions arrêtées ci-dessus.

BUDGET – DECISIONS MODIFICATIVES

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide au titre des opérations budgétaires de modifier certains comptes :

BUDGET COMMUNE

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

| | |
|--------------|-----------|
| Article 6718 | + 263.00€ |
| Article 022 | - 263.00€ |

INVESTISSEMENT

Dépenses

| | |
|--------------|-------------|
| Article 4581 | + 2 822.00€ |
| Article 4582 | - 2 822.00€ |

Recettes

Article 4582 + 2 822.00€
Article 4581 - 2 822.00€

SERVICE TECHNIQUE – ACQUISITION D’UN VEHICULE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, retient la proposition du garage Renault pour l’acquisition d’un véhicule pour un montant de 10 225.00€ TTC .

LE HINGLE, le 3 juin 2014
Le Maire Gérard BERHAULT